



Où se soigner ?



Mise à jour - mai 2022

COMMENT ?

Selon mon état de santé, si c'est grave ou pas, je ne vais pas me faire soigner au même endroit.

Je contrôle ma santé

→ Même quand je ne suis pas malade, je vais voir un médecin pour vérifier que je suis en bonne santé.



médecin



Le MarSOINS est un camion qui se déplace dans différents endroits de Saint-Nazaire, pour me permettre de voir des médecins, dentistes, infirmiers...



Où trouver le camion ?



<https://www.avossoins.fr/le-marsoins-par-a-vos-soins/>

J'ai besoin d'une ordonnance, d'un certificat médical ou d'un rappel de vaccin :



→ Ce n'est pas urgent.
Je prends rendez-vous avec mon **médecin traitant**.

→ Je prends aussi rendez-vous si j'ai besoin d'un **arrêt de travail** à donner à mon employeur.



J'ai des petits symptômes :

un rhume, de la diarrhée, des problèmes de peau...

→ Je vais à la **pharmacie** pour demander conseil.
Ils me diront si je dois voir un médecin.



Je suis malade et ne peux pas me déplacer ou je n'ai pas trouvé de rendez-vous rapidement :

je peux appeler **SOS Médecin**.



S.O.S Medecins
08.26.46.44.44



Je vais au cabinet, ou les médecins viennent chez moi.

Je suis blessé, mais je peux me déplacer :
Je vais aux **urgences**.



→ Centre hospitalier de Saint-Nazaire
Cité sanitaire Georges Charpak
11 bd Georges Charpak
44606 Saint-Nazaire



 Arrêt bus : Cité sanitaire

Suivre les panneaux "Urgences"
(les urgences sont à l'arrière de l'hôpital)



 *Aux urgences, les cas les plus graves sont prioritaires.*
L'attente peut être parfois longue.

Je suis blessé, j'ai eu un accident, ou je ne peux plus bouger :

→ J'appelle les **secours**, c'est **urgent**



1. SOS j'appelle le n°112



 **112**



2. je donne mon identité



3. je dis où je suis (l'adresse)



4. j'explique le problème (accident, blessures...)



5. je ne raccroche pas le téléphone avant qu'on me le demande, c'est important.

Ne pas jeter sur la voie publique

 J'ai des difficultés d'accès aux soins, je n'ai pas de carte vitale ou de CSS :
je prends rendez-vous avec la :

PERMANENCE D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ (PASS)

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h à 17h.



02.72.27.80.65 ou 02.72.27.81.92



pass.saint-nazaire@ch-saintnazaire.tr



www.solidarite-estuaire.fr/parlon

 rejoignez-nous!

SOLIDARITÉ

"PARL'On - Solidarité Estuaire"

ESTUAIRE